



**FICHE D'INSCRIPTION PAR ENFANT
CANTINE SCOLAIRE DE LOISY**

SEPTEMBRE 2023

A retourner au plus tard le samedi 15 JUILLET 2023

à l'Agence Postale Communale, tél : 0385270437

(ouverte : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h50 – 1^{er} samedi de chaque mois, de 8h00 à 11h50)
ou à déposer dans la boîte aux lettres grise « CANTINE » située à droite de l'agence.

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe fréquentée :

PRIX DU REPAS :

- Enfant : 4,50

- PAI sans repas, : 2,30 €

Attention ! Ce mois-ci, cotisation annuelle pour 2023/2024 de 35.00€ par famille à ajouter

Mon enfant fréquentera le restaurant scolaire de LOISY

EN SEPTEMBRE 2023, il sera présent (entourez les jours)

Lundi	4	11	18	25
Mardi	5	12	19	26
Mercredi				
Jeudi	7	14	21	28
Vendredi	8	15	22	29

Soit un total derepas x € =

COTISATION ANNUELLE (PAYABLE UNE FOIS EN SEPTEMBRE) 35€ TOTAL :.....€

(le paiement devra être joint au bulletin d'inscription)
chèque à l'ordre du Trésor Public

RAPPEL IMPORTANT

Aucune annulation ne donnera lieu à remboursement, sauf maladie de l'enfant ou décès dans la famille, sous réserve de prévenir 24h avant l'absence à la mairie au 03.85.40.13.54 ou à l'agence postale au 03.85.27.04.37.

Signature des parents



**FICHE D'INSCRIPTION PAR ENFANT
CANTINE SCOLAIRE DE LOISY**

SEPTEMBRE 2023

A retourner au plus tard le samedi 15 JUILLET 2023

à l'Agence Postale Communale, tél : 0385270437

(ouverte : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h50 – 1^{er} samedi de chaque mois, de 8h00 à 11h50)
ou à déposer dans la boîte aux lettres grise « CANTINE » située à droite de l'agence.

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe fréquentée :

PRIX DU REPAS :

- Enfant : 4,50

- PAI sans repas, : 2,30 €

Attention ! Ce mois-ci, cotisation annuelle pour 2023/2024 de 35.00€ par famille à ajouter

Mon enfant fréquentera le restaurant scolaire de LOISY

EN SEPTEMBRE 2023, il sera présent (entourez les jours)

Lundi	4	11	18	25
Mardi	5	12	19	26
Mercredi				
Jeudi	7	14	21	28
Vendredi	8	15	22	29

Soit un total derepas x € =

COTISATION ANNUELLE (PAYABLE UNE FOIS EN SEPTEMBRE) 35€ TOTAL :.....€

(le paiement devra être joint au bulletin d'inscription)
chèque à l'ordre du Trésor Public

RAPPEL IMPORTANT

Aucune annulation ne donnera lieu à remboursement, sauf maladie de l'enfant ou décès dans la famille, sous réserve de prévenir 24h avant l'absence à la mairie au 03.85.40.13.54 ou à l'agence postale au 03.85.27.04.37.

Signature des parents